

Vue d'ensemble des mesures d'atténuation possibles
de l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales
sur les effets de l'entraînement aux vols supersoniques

Louis LaPierre, Ph. D.
Président, Institut pour la surveillance et la recherche environnementales
C. P. 1859, Succ. B
Happy Valley-Goose Bay, T.-N.-L.
A0P 1E0

Tél: 709-896-3266
lapierl@umoncton.ca
www.iemr.org

Résumé

Depuis neuf ans, l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales (ISRE) dirigeait ses activités principales sur les incidences du bruit sur les écosystèmes qui subissaient les effets du programme d'entraînement militaire subsonique. L'élément principal du programme de surveillance visait l'évaluation de la réponse comportementale de la sauvagine et du caribou au bruit causé par les vols à basse altitude.

Les résultats du programme de surveillance de l'ISRE ont été intégrés au programme d'atténuation des impacts du MDN, ce qui a mené à la création de zones réservées dans une périphérie de un à cinq milles marins entourant des éléments importants d'écosystème (EIE).

Dans le cadre du nouveau programme proposé pour l'entraînement aux vols supersoniques, le programme de surveillance et d'atténuation des impacts devra être modifié, étant donné que les effets du bruit ne seront pas aussi faciles à prévoir. L'ISRE a développé un programme de surveillance intégré à un cadre de gestion adaptée. Le concept proposé permet l'intégration, au programme d'entraînement, de paramètres de vol qui se conjuguent avec des profils modélisés d'agression sonore, le PC-Boom servant d'outil de modélisation.

La collecte de données du programme de surveillance sera effectuée par l'ISRE qui développera, à l'intérieur d'un cadre de gestion adaptée, une gamme de mesures d'atténuation échelonnées à partir de l'emplacement des EIE et des réactions aux agressions sonores. Les mesures d'atténuation proposées par l'ISRE seront établies dans le cadre d'un modèle qui entraînera le moins de répercussions possible sur les EIE.